

TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS

SE TRIENT !



LES NOUVEAUX EMBALLAGES EN PLASTIQUE ACCEPTÉS :



Bouteilles et flacons en plastique



Pots, gourdes, tubes, sachets, films, barquettes, ...

LAISSER LES BOUCHONS, INUTILE DE LAYER LES EMBALLAGES, NE PAS LES IMBRIQUER, LES DÉPOSER EN VRAC (PAS EN SAC).



Emballages métalliques y compris les petits



Briques alimentaires et emballages en carton



Tous les papiers : journaux, magazines, publicités, enveloppes, courriers, cahiers, ...



Objets en plastique

Piles

Gros cartons d'emballages

Masques jetables

Mouchoirs et essuie-tout en papier

Textiles

©ITE©



Plus d'info, TÉLÉCHARGEZ l'app!

Guide du tri

FOREZ_EST
communauté
de communes

Service déchets :
04 77 28 29 38
www.forez-est.fr

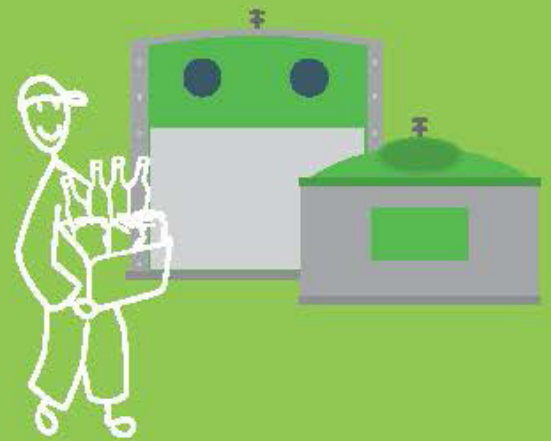
LES EMBALLAGES EN VERRE

SANS BOUCHON
NI COUVERCLE



Pots, bocaux, flacons en verre

Bouteilles en verre



Ampoules/néons



Miroirs brisés



Pots de fleurs



Vaisselle cassée

LES DÉCHETS DE CUISINE ET DE JARDIN



Pelures de fruits et
épluchures de légumes



Fruits et légumes
abîmés



Coquilles
d'œufs



Filtres et marc de café,
sachets de thé et infusion



Restes de repas
(pâtes, riz, légumes...)



Tontes de gazon



Feuilles mortes



Tailles de haies,
tiges dures coupées



Fleurs, plantes, fraîches
ou fanées

EN QUANTITÉ LIMITÉE :



Restes de viande,
poisson, fromage



Serviettes en papier
et essuie-tout



Cartons bruns et boîtes d'œufs
(coupés en petits morceaux)



LES ORDURES MÉNAGÈRES



Couches-culottes



Mouchoirs et lingettes



Cotons-tiges, brosses à
dents, rasoirs jetables



Vaisselle cassée



Objets en plastique



Masques jetables

